

Trois années dans la vie d'un maire de France

Hervé Beaumanoir, 40 ans, maire de Montmagny dans le Val d'Oise, compte de longues journées dans son agenda. 12 à 15 heures, c'est la moyenne d'heures journalières de son labeur qui commence à 8h30 par l'accompagnement scolaire de ses deux petites filles. Entre 8h30 et 9h débute le rituel des rendez-vous et réunions avec ses partenaires extérieurs et municipaux (Conseil général et municipal entre autres) pour faire le point sur tel ou tel dossier, puis vient la lecture du courrier de la veille, suivi, le cas échéant, de la séance de signatures et paraphes de dossiers et documents. A cela s'ajoutent ses rendez-vous du samedi avec des particuliers et ses rencontres avec des associations sportives et culturelles même les dimanches où il doit tant de fois inaugurer des expositions. Faisant le compte de ses rendez-vous, il nous a affirmé avoir reçu entre 1996 et 1998, 716 administrés, ce qui lui fait sauter des repas assez souvent. Autant dire que monsieur le maire est loin d'être concerné par la réduction du temps de travail à trente-cinq heures.

Parallèlement à sa fonction municipale, il est assistant parlementaire de madame Le Texier, députée de Villiers-le-Bel dans le Val d'Oise. Un travail qui le met au courant des activités de l'assemblée nationale sans qu'il soit obligé d'y mettre les pieds puisque il lui est donné de préparer entre autres des dossiers de son employeur.

Avec un conseil municipal de 33 élus dont 24 de la majorité municipale, 7 de l'opposition de droite et 2 du FN, Hervé Beaumanoir semble ne pas connaître de querelles de clocher au sein de son équipe et c'est sans ambages qu'il avance : «On arrive très facilement à trouver un terrain d'entente aussi bien en réunion préparatoire de conseil municipal qu'en réunion de commission, l'objectif étant de concourir à la gestion de la commune».

Par ailleurs, grâce aux prises de contact des élus avec les magnymontois par le biais des réunions de quartier, les besoins de la commune sont analysés et des déci-

sions sont prises. A part cela, «Une instance de concertation a été créée, c'est-à-dire un conseil des aînés, composé de douze membres, élus par leurs pairs, ce qui permet d'avoir des discussions avec des gens de plus de soixante ans dont nous sommes à l'écoute», selon monsieur le maire. Il a également noté la création au collège d'un conseil municipal de jeunes, composé de 33 élus et aussi d'une équipe municipale de sports, composée de dirigeants sportifs. Cependant, s'il se félicite d'avoir de bonnes relations avec les conseils régional et général, il déplore ses difficultés actuelles relativement au blocage de ses dossiers dans les tiroirs de ce dernier. «Du côté du conseil régional, nous avons de bons espoirs de financement, notamment dans le cadre d'un contrat régional qui va financer la restructuration de l'ancien séminaire et la construction d'un bâtiment à la place de l'ancienne caserne des pompiers dans le cadre des activités culturelles sans omettre le contrat régional qui va nous permettre de créer la piste d'athlétisme en synthétique», a-t-il conclu.

Hervé Beaumanoir partage également beaucoup d'actions avec les communes avoisinantes, indépendamment de ses convictions politiques personnelles. A ce compte les activités syndicales intercommunales sont très prisées à Montmagny dans des domaines très tangibles comme la sécurité et bien d'autres.

Mais que préconise monsieur le maire pour la France du troisième millénaire ? «Compte tenu de l'évolution de la France dans ses origines, dans ses mentalités, dans sa composition, il faudra éviter qu'un certain nombre d'erreurs graves commises durant les derniers siècles ne se reproduisent au premier siècle du troisième millénaire. Et que règne enfin l'esprit de solidarité sans oublier le rajeunissement de la population par la remontée de sa courbe démographique».

En conclusion monsieur le maire nous a fait remarquer que : «Être maire est une lourde responsabilité politique à l'égard des administrés qui attendent beaucoup de leur élu



Hervé Beaumanoir, maire de Montmagny

qui est considéré comme un ultime recours même quand il s'agit de problèmes dont les solutions ne sont pas de son ressort, comme par exemple les problèmes de couple. Cela demande d'être constamment informé, d'être à l'écoute et d'arbitrer parfois. C'est aussi une responsabilité pénale importante en cas d'accident sur les structures de la ville». Notons que monsieur le maire gère un budget municipal de 120.000.000F, a en charge 13.000 âmes et gère 280 salariés. En dépit de cette lourde tâche qui lui incombe, il s'offre des parenthèses de lectures de journaux, le Journal de l'Ariège également. Bon courage, monsieur le maire. «A vaincre sans péril on triomphe sans gloire». Corneille avait raison.

Maggy de Coster